

Compte rendu conseil municipal du 18 Février 2019

Étaient présents : Yves LAFAURY – Romain ARNAUD – Estelle FAURE - Albert LAI - Robert BRUN - Catherine ARNAUD – Chantal BOSSY – Colette COUDERT - Suzanne LETY

Absents ou excusés : Karine DENAUD – Christine FINAND MONDUEL (procuration à Albert LAI) - Alain BONNETON (procuration à FAURE Estelle) – Yann MILAN (procuration à Yves LAFAURY) – Cyril PERRIOLAT (procuration à Romain ARNAUD) – Eliane SOLETY (procuration à Robert BRUN)

Secrétaire de séance : LETY Suzanne

Consultation sur le projet SAGE Bièvre Liers valloire

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a validé le 10 Décembre 2018 le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Nous devons transmettre un avis sur ce projet dans un délai de 4 mois.

Alain BONNETON, référent en charge du suivi de ce projet n'étant pas présent à ce conseil, cette délibération est reportée au prochain conseil municipal afin qu'il puisse nous exposer en quoi consiste ce schéma d'aménagement.

Renouvellement du contrat risques statutaires :

Le Centre de Gestion de la Drôme a lancé un marché public pour une assurance de groupe garantissant les risques financiers encourus par les collectivités à l'égard de leur personnel. Ce marché d'assurance a été attribué à CNP Assurances et SOFAXIS.

La commune était déjà engagée auprès du CDG jusqu'en Décembre 2018 et nous devons prendre une délibération afin de renouveler notre adhésion au contrat de groupe proposé par le CDG.

Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL

Les risques assurés sont les arrêts maladie ordinaire, les accidents et maladies imputables au service, les arrêts longue maladie, maternité, adoption, paternité, les temps partiels thérapeutiques, les disponibilités d'office, les décès avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4,95 %

Pour les agents titulaires, stagiaires, contractuels affiliés à l'IRCANTEC

Les risques assurés sont la maladie ordinaire, l'accident, la maladie professionnelle, la grave maladie, maternité, adoption, paternité, reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,30 %.

Le taux de rémunération du Centre de Gestion se monte à hauteur de 3 % de la cotisation versée à SOFAXIS.

Voté à l'unanimité.

Modification de la durée du temps de travail d'un emploi à temps non complet

Suite à un accroissement de l'activité due en outre à une augmentation des dossiers liés à l'urbanisme, il avait été décidé en Septembre 2018 de modifier le temps de travail d'un des agents administratifs, en augmentant la quotité de travail de 25 H 50 à 28 H sur une période de 6 mois. Un rapport d'activités reprenant l'ensemble des missions du secrétariat de mairie fait ressortir la nécessité de modifier de façon pérenne cet emploi à temps non complet.

Il s'agit donc de porter à compter du 1^{er} Mars 2019, de 25 H 50 à 28 H le temps hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial et d'inscrire les budgets correspondants.

Voté à l'unanimité

Divers :

Arrivée de la grue sur le chantier du centre village. Les fondations sont en cours.

S'agissant de logements dit « sociaux », il y aura des conditions de revenus pour accéder à un logement.. Pour réserver 3 mois avant la fin du chantier, DAH recueillera les demandes et les attributions se feront en commission.

Bar Tabac presse : Suite à la visite de l'architecte il y a trois semaines, des modifications ont été demandées sur les plans présentés.

Centre de village : Le bureau d'étude de CORDEIL est venu le 30 Janvier en mairie pour retravailler la partie du Bar Tabac Presse (notamment pour les parkings). Une proposition sera faite prochainement sur ces ajustements. Une fois d'accord, le dossier sera présenté en CETOR et le bureau d'étude pourra préparer les appels d'offres. Le passage en CETOR conditionne le montant de la subvention qui sera donnée à la commune par le service des routes du Département.

Carrefour RD 53 en direction de bougé et à hauteur de chez Arnaud. Terrains acquis du côté cimetière. De l'autre côté de la route, l'achat des terrains est en cours. Demande au SDED d'un devis pour modifier l'étendu de l'enfouissement France Télécom et électrification.

Ombrières photovoltaïques. Hypérion a donné son accord. Voltalia avance sur le dossier malgré quelques signatures manquantes de la part d'Hypérion. Réponse en Juin si accepté par la CREU qui donnera l'accord définitif.

Départementale en direction de Lapeyrouse (travaux qui ont commencé le 18 Février pour l'enfouissement du réseau).

City stade : projet qui avance. 4 devis réceptionnés. 27 000 € avec montage. Montage métallique. En attente de réponses sur des demandes de subvention (CNDS : Plan Héritage 2024, DETR, CAF).

Eclairage gymnase : deux devis en cours d'examen. Une demande de devis complémentaire a été sollicité pour les vestiaires, toilettes et notamment des détecteurs de passage dans les circulations. 50 % seront pris en compte par le SDED.

Fin de la séance : 21 H 00

Délibérations

- Contrat d'assurance statutaire

Pour : 14 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet

Pour : 14 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité